

L'ASSOCIATION LE RELAIS OZANAM, MEMBRE DU GROUPEMENT DES POSSIBLES, RECHERCHE UN TRAVAILLEUR SOCIAL/REFERENT LOGEMENT (H/F) POUR SON CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE

TYPE DE CONTRAT	OU	DATE DE DEBUT	REFERENCE DE L'ANNONCE
CDD – de sept. à déc 2024 - 35h	Echirolles	Septembre 2024	TS10

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE

Ce poste est destiné au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale d'Echirolles qui héberge des familles cumulant des difficultés d'ordre social, familial, personnel, ... en leur proposant un accompagnement socio-éducatif individualisé.

L'objectif de cet accompagnement est de permettre à ces familles d'acquérir / développer une plus grande autonomie sociale, un mieux-être, une stabilité personnelle.

L'équipe du C.H.R.S., qui assure une continuité de service 24h/24 est composée de travailleurs sociaux diplômés, de veilleurs, d'une psychologue, d'une secrétaire d'accueil, d'un répétiteur scolaire et d'une cheffe de service.

FINALITES DU POSTE

Soutenir et accompagner les personnes et/ou les familles en difficulté sociale accueillies dans la structure dans le cadre de l'hébergement d'urgence ou de l'hébergement d'insertion.

Ceci afin de leur permettre tout d'abord de se poser, de se sentir bien, puis de travailler avec elles sur les problématiques qu'elles auront identifiées et celles que l'équipe partageront avec elles afin de favoriser leur autonomie et de permettre leur intégration sociale, notamment par l'accès à un logement de droit commun.

Créer et mettre en œuvre des modalités d'accompagnement des personnes, individuelles et/ou collectives, en prenant en compte leurs besoins de soutien de proximité, en matière d'accès aux droits et lutter ainsi contre le non-recours, de santé, de lien social et familial, de formation et d'emploi, de logement..., ceci dans le cadre d'un projet individualisé élaboré et régulièrement adapté en collaboration étroite avec les acteurs internes et externes à l'association.

MISSIONS

Dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif lié au logement

- Travailler avec les personnes accueillies à lever les freins à leur accès à un logement (traitement de dettes locatives anciennes, mise à plat du budget, recherche d'un logement adapté aux besoins et envies des personnes tout en partageant avec elles les éléments de la réalité du marché locatif, saisine des dispositifs d'aide comme le FSL pour faciliter l'accès au logement...),
- Participer à la recherche de logements avec les personnes admises dans le dispositif,
- Soutenir leur emménagement et aménagement dans leur nouveau logement,
- Effectuer les visites au domicile des personnes, les démarches « d'aller-vers » et les accompagnements auprès des professionnels, de services ou d'institutions en lien avec la question du « logement »,
- Favoriser leur maintien dans le logement si elles le souhaitent ou envisager avec elles d'autres alternatives,
- Préparer les personnes à leur sortie du dispositif et à la fin de l'accompagnement,
- Veiller au bien-être des personnes accompagnées,
- Participer aux synthèses organisées au sein de l'équipe éducative du CHRS,
- Participer à des concertations multi-partenariales pour faire avancer les situations complexes.

Dans le cadre des projets en cours

- Mettre en place des modalités de coopération et de partenariat avec les bailleurs sociaux dans le but de développer un des axes du service, celui du CHRS Hors-Les-Murs.

Participer au fonctionnement quotidien du C.H.R.S.

- Participer à la réflexion constante de la prise en compte des personnes accompagnées au regard des missions du service et de son projet. En interne mais aussi en lien avec les partenaires (prendre part aux démarches évaluatives, à l'actualisation du projet d'établissement et des différents règlements, à la réalisation du rapport annuel d'activité,
- S'inscrire dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue en vue de faire progresser les pratiques éducatives collectives,
- Assurer des permanences à l'accueil, dans le cadre de la continuité de service,
- Participer et mettre place ponctuellement avec les membres de l'équipe des actions collectives et des temps d'animation, à destination du public accompagné et dans la mesure du possible co-construit avec lui. Ces temps pourront être consacrés à des thématiques ciblées (santé, culture, logement...) mais pourront aussi être « simplement » des temps propices au « être-ensemble », au plaisir, au partage. Ces moments devront permettre de participer à la lutte contre l'isolement, de valoriser les personnes accompagnées et de leur présenter des actions et/ou des lieux et des services accessibles par elles-mêmes,
- Informer et communiquer sur les actions et les activités menées ou à mener, en lien avec la cheffe de service.

Participer à la vie de l'Association

- En donnant des informations et en s'assurant de leur circulation,
- En contribuant au déploiement du projet individualisé du résident, par la communication de toute information utile à l'équipe socio-éducative, et par la prise en compte de toute indication de la part de celle-ci,
- En participant aux différentes instances de régulation, d'organisation, de décision, de réflexion de l'Association :
 - . Lors des réunions institutionnelles,
 - . Lors des réunions d'équipe
 - . En rédigeant les écrits professionnels
- En participant, lors de réflexions avec des partenaires, à la construction d'outils communs,
- En participant aux démarches évaluatives, à l'actualisation du projet d'établissement et des différents règlements,
- En participant à la réalisation du rapport annuel d'activité,

- En s'inscrivant dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue en vue de faire progresser les pratiques éducatives collectives,
- Participer à la vie des différents réseaux dans lesquels est inscrit le C.H.R.S. et le Relais Ozanam en lien avec la thématique du logement (FAS, Fondation Abbé Pierre, FAPIL, FEANTSA...),
- En développant un réseau extérieur à l'établissement,
- En contribuant au respect des obligations réglementaires de l'établissement.

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

- Expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité,
- Excellentes connaissances des dispositifs d'aide sociale et notamment ceux liés à l'accès et au maintien dans le logement,
- Bonne connaissance et fort intérêt aux politiques publiques du logement et de lutte contre l'exclusion,
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, présentation),
- Etre à l'aise à l'oral et dans l'animation de groupes et ou de collectifs,
- Capacité à animer et à mettre en place des temps collectifs,
- Avoir des appétences à la co-construction (usager-es, partenaires, collègues) d'actions, de projets, à leur expérimentation et à leur évaluation,
- Etre source de propositions, d'interrogations et de critiques sur le travail mené au regard des missions du service,
- Capacité d'adaptation et disponibilité,
- Capacité d'autonomie et de travail en équipe,
- Avoir des capacités d'écoute, d'empathie et à maintenir un cadre sécurisant,
- Savoir et vouloir travailler en équipe et en réseau.

PROFIL

- Diplôme de Travailleur Social exigé (AS, ES ou CESF),
- Expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Prévoir des déplacements sur l'Agglomération Grenobloise.
Prévoir des horaires en soirée.

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupementdespossibles.org
Avant le 19 Août 2024 en rappelant la référence de l'annonce.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : CCN 51, reprise de l'ancienneté, revalorisation Laforcade, rémunération entre 2 500 € et 2 800 €] selon expérience,
- 6 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été),
- Prise en charge transports en commun à hauteur de 50 % + forfait mobilité durable,
- Prime de fin d'année de 3 % du brut annuel,
- Indemnité de précarité de 10 % au terme du contrat,
- Prise en charge de la mutuelle à 75 % (CSE + part employeur),
- Congés enfant(s) malade(s),
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie,
- Aides liées au 1 % logement,
- Plan de formation ambitieux,
- Comité Social et Economique,
- Travail en semaine uniquement.